

Les enseignant-e-s de SES du lycée [REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

Destinataires : M. Lambertucci, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régionale de sciences économiques et sociales de l'académie de Créteil ; M. Lavalie, Doyen de l'inspection générale de sciences économiques et sociales.

S/C M [REDACTED] Proviseur du lycée [REDACTED]

Objet : Premier bilan concernant les effets sur les SES de la mise en place de la réforme du lycée au lycée [REDACTED] et problèmes qui se posent à nous

Messieurs,

Nous souhaitons par la présente lettre attirer votre attention sur les conséquences que la récente réforme du lycée a eu sur l'enseignement des SES dans notre lycée.

1. Une très forte diminution du nombre d'heures attribuées à notre discipline

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Évolution sur 2 ans
Seconde	16	20	20	+ 4
Première	23	12	12	- 9
Terminale	21	21	12	- 9
Terminale Spé	3	3	0	- 3
Total heures	63	56	44	- 19
Total heures avec pondération	67,7	59,6	46,4	- 21,3

Ainsi, en deux ans seulement, les SES perdent 19 heures (21,3 en tenant compte des pondérations), soit une **baisse de 30,2 %** (31,4 % en tenant compte des pondérations), malgré une véritable attractivité de notre discipline dans le choix de spécialités que font les élèves.

En effet, si le nombre d'heures de SES augmente de 16 à 20 heures pour les dix divisions de seconde, où nous conservons une demi-heure poste supplémentaire financée sur la marge qui nous offre une heure dédoublée, nous perdons de nombreuses heures en première du fait de la diminution horaire de l'enseignement, de la perte des heures d'AP et de TPE. En terminale l'année prochaine, deux groupes

de SES seulement, de 35 élèves chacun, sont prévus, alors que nous en avons trois en première cette année – et cela malgré un faible nombre d'élèves abandonnant les SES en fin de première. À cela s'ajoute la perte des heures d'AP et de spécialité SSP et EA.

Si le nombre d'heures affectées à notre discipline demeurait inchangée, les conséquences seraient les suivantes :

- [REDACTED] (15 heures, à 80 %) et [REDACTED] (18 heures) conserveraient leurs postes ;
- [REDACTED] (15 heures), TZR sur l'établissement depuis 4 ans, pourrait probablement conserver son poste, mais seulement grâce à l'apport supplémentaire d'AP en 2nde et/ou d'EMC ;
- Le support de stagiaire à mi-temps, occupée cette année par [REDACTED] disparaîtrait.

La possible perte du support de stagiaire constitue pour nous un grave problème. Le berceau du lycée a été pourtant largement investi par les collègues qui ont assuré la formation de nouveaux collègues. Le lycée [REDACTED] cumule un certain nombre d'avantages qui en font un établissement apprécié par les stagiaires : proximité de Paris et de transports en commun (métro, tram, RER), équipes relativement jeunes où l'intégration est plus facile, ambiance agréable de travail, climat scolaire relativement apaisé. Il serait regrettable que ce support disparaisse alors que les trois membres de l'équipe actuelle sont tout à fait disponibles pour assurer, à tour de rôle, la formation des futurs collègues dans les années qui viennent.

2. Des conditions de travail et d'apprentissage qui se dégradent

Nous subissons une augmentation du nombre de classes en responsabilité et une augmentation de l'effectif de ces classes, conséquence de la réforme du lycée et d'une DHG de 1531,88 heures, en diminution de – 53,34 heures en deux ans seulement.

- En seconde : les effectifs de 30 élèves par classe sont stables. Le retour souhaitable des SES dans le tronc commun en classe de seconde nous a conduit cette année à enseigner à 10 classes, réparties entre 4 enseignants, contre 8 classes l'année précédente. L'année prochaine, si nous perdons le support de stagiaire, nous devons nous répartir ces 10 classes à trois enseignants seulement.
- En première : nous avons trois groupes de spécialité de 24, 28 et 29 élèves cette année et aurons l'année prochaine trois groupes de 31, 31 et 32 élèves, ce qui confirme l'attractivité de notre discipline mais, combiné à la faible dotation horaire des spécialités (4 heures hebdomadaires), limite l'innovation pédagogique et l'individualisation des conseils et du suivi.
- En terminale : nous avons trois classes (dont deux pour lesquelles nous assurons la charge de co-professeur principal) de 23, 28 et 29 élèves. Nous aurons, si la DHG ou sa répartition reste inchangée, **deux groupes de spécialité de 35 élèves (sans compter d'éventuels redoublants !)**, ce qui constitue des conditions d'enseignement, pour nous, et d'apprentissage, pour les élèves, fortement dégradées.

Ainsi, nous connaissons en trois ans une augmentation du nombre d'élèves, alors que nous subissons dans le même temps une baisse drastique du nombre d'heures d'enseignement :

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Seconde	240	240	300	300
Première	77	70	81	94
Terminale	79	87	80	70*
Total	396	397	461	464
Nombre moyen d'élèves par enseignant	99	99,25	115,25	154,67

* Chiffres prévisionnels, susceptibles d'évoluer en terminale selon le nombre de redoublants du lycée et du bassin accueillis.

Enfin, nous ne bénéficions d'aucun dédoublement en première et terminale.

3. Les conséquences néfastes d'une réforme du lycée au programme inapplicable

La réforme du lycée a pour nous des conséquences concrètes dommageables pour la qualité de nos enseignements et les apprentissages des élèves.

- En première, le programme est extrêmement lourd et impossible à traiter dans sa totalité, sauf à se résoudre à une pratique pédagogique strictement magistrale et à supprimer les temps de mise en activité, ce qui nuirait fortement à la compréhension des élèves, à la construction d'une autonomie dans l'acquisition et l'élaboration des savoirs.
- Le programme de terminale est également extrêmement lourd, avec une épreuve avancée au cours de l'année et un grand oral dont les contours restent encore pour nous extrêmement flous et sans heures dédiées à sa préparation.
- En ajoutant à cela les conséquences de la période qui s'est ouverte le 14 mars avec le confinement sanitaire, l'année 2020-2021 s'annonce extrêmement difficile : il faudra remédier aux lacunes des élèves tout en réalisant le tour de force de finir un programme nouveau dans des groupes à 35, dans une zone où la crise sanitaire a été parmi les plus fortes du pays.
- Après une année d'expérience, nous constatons les conséquences délétères de la disparition du groupe classe en première et, bientôt, en terminale. Il est plus difficile d'organiser un travail collectif entre les élèves qui appartenaient, dans chacun des groupes de spécialité de première, aux 7 divisions de première générale. Il est encore plus difficile d'assurer le suivi des élèves car nous devons nous adresser à 7 professeurs principaux différents. Il est quasiment impossible de mener un véritable travail d'équipe avec nos collègues.
- Conséquence également de cette nouvelle structure du lycée, nous n'avons pu mener aucun projet à l'extérieur et en interdisciplinarité en classe de première. Le voyage organisé par l'histoire-géographie et les SES à Barcelone, où nous interrogeons conjointement urbanisme et économie, n'a pas été reconduit lors de l'année scolaire 2019-2020 et ne le sera probablement pas non plus l'année prochaine en raison des multiples effets collatéraux de l'éclatement des groupes classe.
- En première, et l'année prochaine en terminale, nous ne pourrons plus être professeur principal et perdons ainsi une part importante de notre métier que structurait la filière ES depuis plus de 50 ans. De la même manière, nous ne participons plus aux conseils de classe en première – et l'année prochaine en terminale – que sous la forme de synthèse *ad hoc* que nous transmettons aux professeurs principaux faute de pouvoir être présents à 7 conseils.

- Enfin, afin de constituer nos services, nous dépendons de fait de nos collègues, d'histoire-géographie en particulier, avec qui nous devons partager des heures d'EMC et d'AP, afin de compléter nos services, ce qui pourrait être à l'origine de tensions. À cela s'ajoute la question de la science politique, dont notre discipline a été en partie amputée, et pour laquelle nous peinons à trouver notre place dans une spécialité HGGSP conçue pour les seuls historiens-géographes. Pour l'heure, la spécialité est intégralement assurée par nos collègues d'histoire-géographie au lycée Jacques Brel.

4. En conclusion

Nombre d'heures en forte diminution, augmentation du nombre d'élèves et des effectifs de nos classes, perte de la fonction de professeur principal en première et terminale, programmes extrêmement lourds, conséquences de la dilution du groupe classe et impossibilité de réaliser les nombreux projets qui rythmaient la vie des apprentissages... : notre métier se trouve extrêmement dégradé.

En tant que professeur de SES, nous subissons ainsi une véritable dégradation symbolique de notre statut. Auparavant professeurs référents et structurants d'une des trois filières générales, nous sommes, en première et terminale du fait de la réforme du lycée et en seconde du fait du faible effectif horaire, empêchés d'exercer, dans toute sa richesse et sa diversité, le métier que nous avons choisi.

À La Courneuve, territoire économiquement et socialement déjà extrêmement fragile que le Covid-19 a frappé avec une grande violence¹, nous ne pouvons envisager d'enseigner dans les conditions qui sont annoncées pour la rentrée 2020, **avec la perte du support de stagiaire au lycée Jacques Brel et des groupes de spécialité à 35 élèves en terminale.**

C'est pourquoi, nous sollicitons auprès de vous un entretien, qui pourrait se faire par visioconférence, afin d'envisager ensemble comment réaliser une rentrée plus sereine à la hauteur des besoins de nos élèves et conforme au maintien d'une équipe suffisante en SES au lycée Jacques Brel. Nous sommes disponibles dès maintenant pour cela et espérons que vous pourrez répondre positivement à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur l'inspecteur, l'expression de notre plus haute considération.

Les professeur·es de SES du lycée [REDACTED] réuni·es le 9 juin 2020.

¹ La zone de Saint-Denis-Aubervilliers-La Courneuve a été la plus touchée par l'épidémie dans le département qui a lui-même enregistré la plus forte surmortalité du pays.